

Présentation de la formation

THÈME	Pratique de l'ingénierie patrimoniale privée et professionnelle
PUBLIC CONCERNE	Cette formation est destinée à un public de : <ul style="list-style-type: none"> • Conseils en gestion de patrimoine, • Avocats, • Experts comptables, • Notaires, • Banquiers, • Assureurs
FORMAT	Présentiel
LIEU	Paris : 9 et 10 novembre 2023
DURÉE	14 heures de formation
VALIDATION D'HEURES RÉGLEMENTAIRES	Cette formation valide les heures réglementaires suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • 7 heures immobilier (carte T) • 7 heures IAS/DDA • 2 heures IOBSP
DATES ET HORAIRES	Cette formation est prévue : <ul style="list-style-type: none"> • de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
TARIF	930 € HT soit 1116 € TTC (TVA 20%) 880 € HT soit 1056 € TTC (TVA 20%) pour les abonnés FACBOX
INTERVENANT(S)	Cette formation sera animée par : <ul style="list-style-type: none"> • Madame Marthe FAYE-PINEAU • Monsieur Jacques DUHEM • Monsieur Stéphane PILLEYRE • Christophe THOMAS
PRÉREQUIS	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de prérequis
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner ses clients dans la gestion de l'organisation matrimoniale du couple au regard de la jurisprudence récente, • Conseiller ses clients dans la gestion d'une succession en l'absence de descendant, • Accompagner les couples en concubinage dans la mise en place de solutions patrimoniales adaptées, • Expliquer à ses clients les règles juridiques et fiscales applicables au statut de marchand de biens.
ASSISTANCE TECHNIQUE ET PÉDAGOGIQUE	Du lundi au vendredi de 9h30-12h00 et de 14h00 à 17h30 <ul style="list-style-type: none"> • Marthe Faye Pineau 06 17 52 60 00 • Léa LAURAND 06 46 78 02 35
PROGRAMME DE LA FORMATION	Thème 1 : Autopsie de l'actualité civile patrimoniale Programme susceptible d'évolution en fonction de l'actualité Succession <ul style="list-style-type: none"> - Recel successoral - Prescription - Réduction/Rapport Indivision <ul style="list-style-type: none"> - Prescription acquisitive

V2022-01 visé janvier 2023

FAC & Associés

SAS au capital de 50 000 € - 38 rue du Maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE

RSC de Clermont-Ferrand 844955336. Siret n° 84495533600012 – N° TVA intracommunautaire n° FR37844955336

Formation professionnelle déclarée et enregistrée sous le n° 84630505063 auprès du Préfet de la région AURA, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

- Créance détenue par un indivisaire
- Démembrement
- Mutation d'un usufruit déjà constitué
- Mariage/Divorce
- Transfert du bail d'habitation
 - Prestation compensatoire
- Assurance vie
- Devoir d'information de l'assureur
 - Prime manifestement exagérée
- Société
- Caution donnée par une société
 - Révocation du gérant
- Pacte d'actionnaires/d'associés

THEME 2 : La difficile gestion des successions en l'absence de descendants

La dévolution légale et ses spécificités

- Détermination des rangs
- La représentation en l'absence de descendants
- Le respect des branches familiales
- Le conjoint concurrent des autres héritiers
- L'imputation des droits légaux du partenaire de PACS
- La prise en compte des donations consenties par le défunt de son vivant
- L'impact de l'assurance vie

La dévolution testamentaire

- Qui est réservataire en l'absence de descendants ?
- Le droit de retour légal face aux legs
- La concurrence des legs
- La prise en compte des donations consenties par le défunt de son vivant

Les droits légaux du conjoint gratifié d'un legs par ailleurs

Thème 3 : Difficultés et solutions patrimoniales en présence de concubins

La vie en concubinage

- L'absence d'union juridique
- La comparaison avec le PACS et le régime de la séparation de bien
- L'inéluctable indivision en cas d'acquisition à deux
- L'imposition des concubins

La séparation des concubins

- Le partage de l'indivision et la liquidation des créances
- Le jeu de l'enrichissement sans cause
- La gestion de l'immobilier défiscalisant acquis à deux pendant le concubinage

La succession en présence d'un concubin

- L'absence de droit légaux pour le concubin survivant
- La gratification testamentaire du concubin survivant
- Les DMTG entre concubins
- Le recours à l'assurance vie
- Le pacte tontinier : outil adapté aux concubins ?

Le démembrement croisé : atouts et limites.

Thème 04 : Marchand de biens : Statut choisi ou statut subi ?

Définitions juridique et fiscale :

- Le statut de marchand de biens

V2022-01 visé janvier 2023

FAC & Associés

SAS au capital de 50 000 € - 38 rue du Maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE

RSC de Clermont-Ferrand 844955336. Siret n° 84495533600012 – N° TVA intracommunautaire n° FR37844955336
Formation professionnelle déclarée et enregistrée sous le n° 84630505063 auprès du Préfet de la région AURA, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

	<ul style="list-style-type: none"> - Les statuts périphériques (lotisseur, constructeur, promoteur) <p>Contraintes juridiques liées à l'exercice d'une activité de marchand de biens</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'exercice en nom propre - L'exercice en société <p>Conséquences fiscales liées à l'exercice d'une activité de marchand de biens</p> <ul style="list-style-type: none"> - DMTO - Impôts sur les revenus - Frottement social - TVA - DMTG et éligibilité au dispositif Dutreil <p>La requalification en activité de marchand de biens d'une activité patrimoniale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les conséquences d'une requalification <p>Analyse de la jurisprudence</p>
MOYENS PÉDAGOGIQUES	<p>En Présentiel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formateur disposera d'un support pédagogique format Powerpoint qui sera projeté sur un tableau lors de la formation. Il disposera également d'un tableau de type « paperboard ». Le formateur pourra projeter son écran d'ordinateur pour avoir accès à d'autres outils (Word, Excel, internet exploreur). Une salle sera réservée pour accueillir les stagiaires en fonction du nombre d'inscrits. Le formateur utilisera une pédagogie active : il usera de cas pratiques pour illustrer ses propos en mettant en situation les apprenants (cas clients par exemple). • Le formateur ouvrira également des temps de questions/réponses lors de la formation afin de vérifier l'engagement des stagiaires et leur compréhension.
LES MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI	<p>En présentiel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Émargement des apprenants matin et après-midi • Réalisation d'un test final de validation <p>Pour toute formation, une attestation sera remise à l'apprenant après validation du test final</p>
MODALITÉ D'INSCRIPTION	<p>Deux possibilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En ligne sur le site www.fac-associes.com • Sur papier : envoyer le bulletin papier par mail à contact@fac-associes.com ou par voie postale à FAC & Associés 38 rue du maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	<p>Les inscriptions doivent être réalisées à minima 7 jours avant le début de la formation</p>
ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	<p>FAC&Associés est dans une démarche d'inclusion des personnes en situation de handicap. Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ce public dans nos formations. Ainsi la majorité des salles réservées pour nos formations présentiels sont des ERP respectant les normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite.</p> <p>Cependant chaque situation étant particulière, si vous le souhaitez, vous pouvez contacter Mme Léa LAURAND Référente Handicap par mail : ll@fac-associes.com ou par téléphone au 06 46 78 02 35 pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.</p>
CONTACTS	<p>Téléphone : 04.63.80.93.47 Mail : contact@fac-associes.com</p>

V2022-01 visé janvier 2023

FAC & Associés

SAS au capital de 50 000 € - 38 rue du Maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE

RSC de Clermont-Ferrand 844955336. Siret n° 84495533600012 – N° TVA intracommunautaire n° FR37844955336

Formation professionnelle déclarée et enregistrée sous le n° 84630505063 auprès du Préfet de la région AURA, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Bulletin d'inscription

À retourner à : FAC & Associés 38 Rue du Maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE

Nous vous prions de bien vouloir compléter la page suivante (Analyse du besoin et positionnement) afin de finaliser votre inscription.

ATTENTION NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Formation

Thème	Pratique de l'ingénierie patrimoniale privée et professionnelle
Date(s) et horaires	Paris : 9 et 10 novembre 2023 (9h-17h30)

Participant

NOM Prénom	
Téléphone	
Adresse électronique	

Facturation

Entreprise/Société	
SIRET	
Adresse	
CP - VILLE	

Montant

Montant HT	930 € / 880 € pour abonnés FACBOX
Montant TTC	1116 € / 1056 € pour abonnés FACBOX
Mode de règlement	<input type="checkbox"/> par chèque <input type="checkbox"/> par virement bancaire ¹

RIB¹ :

c/Etabl	c/Guichet	n/Compte	C/Rib			
18715	00200	08002701171	77			
Domiciliation			BIC			
CAISSE D'ÉPARGNE D'Auvergne et du Limousin			CEPAFRPP871			
Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)						
FR76	1871	5002	0008	0027	0117	177

¹ Merci d'indiquer le nom et prénom du participant (ou des participants) dans l'ordre de virement

V2022-01 visé janvier 2023

FAC & Associés

SAS au capital de 50 000 € - 38 rue du Maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE

RSC de Clermont-Ferrand 844955336. Siret n° 84495533600012 – N° TVA intracommunautaire n° FR37844955336

Formation professionnelle déclarée et enregistrée sous le n° 84630505063 auprès du Préfet de la région AURA, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Analyse du besoin et positionnement

1. Quels sont les besoins et les objectifs visés par la formation ?

- Maîtriser les fondamentaux techniques de la gestion de patrimoine ;*
- Approfondir mes connaissances dans la thématique de la formation ;*
- Mettre en pratique les connaissances techniques en rendez-vous client ;*
- Exploiter les données nécessaires à l'analyse patrimoniale (contrat de mariage, acte de donation, déclaration de succession, contrat d'assurance-vie, déclarations fiscales, régimes fiscaux applicables et leurs conséquences...);*
- Analyser les questions juridiques et patrimoniales en rapport avec l'environnement des clients ;*
- Actualiser mes connaissances et intégrer en rendez-vous client les nouveautés issues de l'actualité juridique, fiscale, sociale et patrimoniale ;*
- Autre : à renseigner*

2. Qui est à l'initiative de la demande de cette formation ?

- Salarié*
- Responsable hiérarchique*
- L'Apprenant lui même*

3. Quels sont les effets attendus de la formation ?

- Actualiser mes connaissances et les mettre en pratique lors de mes rendez-vous client*
- Appliquer mes connaissances lors de la réalisation d'audits patrimoniaux et/ou la proposition de préconisations et/ou de stratégies patrimoniales*
- Autre, à renseigner :*

4. Dans quel contexte est survenu ce besoin ?

- Je mets à jour mes connaissances professionnelles de manière régulière et/ou dans le cadre de mes obligations réglementaires de formation*
- J'ai besoin d'acquérir de nouvelles compétences afin de répondre à une demande client et/ou du marché professionnel dans lequel j'évolue*
- Autre, à renseigner :*

5. De quelles connaissances liées à la thématique de formation disposez-vous ?

- Je ne dispose pas de connaissances liées à la formation*
- Je dispose d'un premier niveau de connaissances : j'ai déjà été formé.e sur le sujet et/ou dans le cadre de mon métier je travaille occasionnellement avec cette thématique*
- Je dispose d'un niveau de connaissances approfondi : je suis formé.e régulièrement sur la thématique et/ou dans le cadre de mon métier je travaille régulièrement avec cette thématique*
- Autre : à renseigner*
